



État d'avancement de la mise en œuvre des recommandations

RAPPORT FINAL



**Division de la vérification et de l'évaluation
Juillet 2004**



Statistics
Canada

Statistique
Canada

Canada

Introduction	1
Portée et méthodologie	1
I. Vérification des enquêtes de sécurité sur le personnel (décembre 2003)	2
Introduction	2
Situation.....	2
II. Rapport de la vérificatrice générale du Canada – Chapitre 6 – Statistique Canada – La gestion de la qualité des statistiques sur la santé (décembre 2002)	4
Introduction	4
Situation.....	4
III. Vérification de la conformité à l'égard de la Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (juin 2002)	6
Introduction	6
Situation.....	6



Introduction

Le présent rapport vise à fournir au Comité de la vérification interne un résumé de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations comprises dans trois rapports :

1. Vérification des enquêtes de sécurité sur le personnel (décembre 2003)
2. Rapport de la vérificatrice générale du Canada – Chapitre 6 – Statistique Canada – La gestion de la qualité des statistiques sur la santé (décembre 2002)
3. Vérification de la conformité relativement à la Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (juin 2002)

Le dernier rapport sur l'état d'avancement était en décembre 2003.

Il est du ressort de la Division de la vérification et de l'évaluation d'assurer le suivi de la situation de la mise en œuvre des recommandations comprises dans les rapports de vérification soumis au Comité de la vérification interne, ainsi que de celles figurant dans les notes de service à la direction.

Portée et méthodologie

Le suivi a englobé la portée et la nature des mesures prises à l'égard de toutes les recommandations présentées dans les rapports de vérification. Il a consisté à passer en revue les rapports de vérification, à analyser les plans, à procéder à des entrevues au besoin et à analyser les mesures qui ont été prises. Le suivi comprend en outre l'examen des mesures prises pour résoudre les enjeux énoncés dans les notes de service à la direction. Les résultats figurent dans les sections suivantes du présent rapport.



I. Vérification des enquêtes de sécurité sur le personnel (décembre 2003)

Introduction

Le rapport découlant de la vérification des enquêtes de sécurité sur le personnel a été approuvé par le Comité de la vérification interne, le 10 décembre 2003. Le rapport comprenait trois recommandations et un plan d'action de la direction.

Situation

Recommandation	Situation du suivi
<p><u>Recommandation 1 :</u></p> <p>Que la Division des services d'accès et de contrôle des données revise le chapitre 3 du <i>Manuel des pratiques de sécurité</i> de Statistique Canada, conformément à la <i>Politique sur la sécurité du gouvernement du Canada</i> révisée, le fasse approuver par le Comité des politiques et diffuse largement les changements. Parmi les éléments clés figure l'examen de l'échéancier prévu pour les cotes de fiabilité, en vue d'améliorer les pratiques actuelles.</p>	<p>Situation : Incomplet – poursuivre le suivi</p> <p>La SACD rédige une première ébauche du chapitre 3.</p> <p>Les RH et la DOR indiquent que des changements ont été apportés, afin qu'une vérification approfondie de la fiabilité soit effectuée avant l'entrée en fonctions. La DVE a confirmé cela dans Global pour les personnes nouvellement recrutées, selon les résultats pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2004. Un nouveau comité a été établi pour fournir des directives dans des circonstances exceptionnelles (voir la recommandation 2).</p> <p>Des discussions ont été entreprises avec l'équipe du Recensement de 2006 concernant les besoins de RH. Parmi les aspects abordés figurent les exigences en matière d'enquêtes de sécurité pour les recenseurs, même s'il faudra un certain temps avant que les aspects particuliers de cette nature soient abordés.</p>
<p><u>Recommandation 2</u></p> <p>Que la Division des services d'accès et de contrôle des données, la Division des opérations des ressources humaines et la Direction des opérations régionales mettent leurs efforts en commun, en vue d'améliorer le contrôle et la gestion des enquêtes de sécurité sur le personnel, et rendent compte des résultats de façon périodique au Comité de la confidentialité et des mesures législatives.</p>	<p>Situation : Incomplète - poursuivre le suivi</p> <p>La SACD indique que les cotes expirées ont été supprimées de Global et qu'un processus proactif a été établi, afin de procéder au renouvellement avant la date d'expiration. Dans le cas des intervieweurs, le processus doit prendre fin d'ici août 2004, dans le cadre des travaux effectués à l'égard de la recommandation 3.</p> <p>Un Comité d'examen des enquêtes de sécurité sur le personnel a été établi pour résoudre de façon uniforme les problèmes liés aux cotes de sécurité. Il est présidé par le directeur de la SACD, et est constitué d'intervenants clés. Le Comité a fait l'objet de discussions au Comité de la confidentialité et des mesures législatives.</p>

État d'avancement de la mise en oeuvre des recommandations

<p><u>Recommandation 3</u></p> <p>Que les données sur la cote de sécurité et sa date d'expiration, dans le cas des employés et des personnes réputées être employées, soient entrées dans la base de données pertinente du Bureau par le personnel de la Sécurité seulement, conformément à la pratique exemplaire en place pour la base de données Global. Les bases de données auxquelles ces pratiques devraient être appliquées sont les suivantes : Système de paye des opérations des enquêtes statistiques pour les intervieweurs et base de données du Système de gestion de projets des centres de données de recherche, dont la mise à jour est assurée par le gestionnaire du Programme des centres de données de recherche et qui devrait inclure tous les chercheurs réputés être employés.</p>	<p>Situation : Incomplète - poursuivre le suivi</p> <p>La DOR et la SACD indiquent que les travaux ont été entrepris relativement au SPOES, plus tard que ce qui avait été prévu initialement, compte tenu des autres priorités liées à la modification des systèmes découlant des nouvelles conventions collectives.</p> <p>La SACD n'a pas encore progressé relativement au Programme des Centres de données de recherche.</p>
<p><u>Recommandation comprise dans les notes de service à la direction.</u></p>	<p>Situation : Complet – aucun autre suivi requis</p> <p>Les points en suspens sont compris dans les recommandations dont nous continuerons d'assurer le contrôle.</p>



II. Rapport de la vérificatrice générale du Canada – Chapitre 6 – Statistique Canada – La gestion de la qualité des statistiques sur la santé (décembre 2002)

Introduction

Le chapitre 6 – *La gestion de la qualité des statistiques sur la santé* comprenait six recommandations à l'intention de Statistique Canada. La Division de la vérification et de l'évaluation (DVÉ) a coordonné la préparation d'un plan d'action de la direction et en assure le suivi.

Le Bureau du vérificateur général du Canada a annulé la nouvelle vérification de ce chapitre qui devait être effectuée, et au sujet duquel un rapport devait être produit en février 2005.

Situation

Recommandation	Situation du suivi
<p><u>Recommandation 1 :</u></p> <p>6.34 Recommandation. Statistique Canada devrait incorporer de la documentation et du matériel de référence plus appropriés pour assurer une documentation plus complète des résultats de ses systèmes et pratiques en matière de qualité des données dans le rapport de l'examen biennal et dans le rapport de l'examen quadriennal de programme.</p>	<p>Situation : complet – aucun autre suivi requis</p> <p>En mai 2004, le Comité de la planification intégrée a approuvé le <i>guide des gestionnaires pour la production de rapports de programme intégrés</i>. Le guide continue d'utiliser le cadre d'assurance de la qualité, en tant que composante intégrale, et place la barre plus haut, étant donné l'emphase qui est mis sur la nécessité de fournir des données sur les tendances lorsque l'on examine le rendement.</p> <p>Le RPQ et le RPB sont destinés au statisticien en chef et ils visent à évaluer le rendement global des programmes. Lorsque cela est pertinent, les gestionnaires de programmes peuvent choisir d'inclure de la documentation ou des renvois à de la documentation plus complète concernant les résultats des systèmes d'assurance de la qualité des données. Étant donné que cela n'est pas toujours pertinent, cette exigence n'a pas été incluse comme exigence particulière dans le guide révisé.</p> <p>La Division de la statistique de la santé (DSS) a amélioré la documentation et les références dans son dernier RPB (décembre 2003).</p>

État d'avancement de la mise en oeuvre des recommandations

<p><u>Recommandation 2 :</u> 6.41 Recommandation. Statistique Canada devrait continuer de collaborer avec les provinces et les territoires en vue d'améliorer la qualité des bases de données renfermant des statistiques sur la santé.</p>	<p>Situation : Déclaré précédemment comme complet</p>
<p><u>Recommandation 3 :</u> 6.59 Recommandation. Statistique Canada devrait s'assurer que l'information sur la qualité des données des programmes de santé comprise dans la base de métadonnées intégrées est complète.</p>	<p>Situation : complet – aucun autre suivi requis Le dernier résumé concernant l'intégralité des enregistrements de la BMDI (mai 2004) montre que la Division de la statistique de la santé est maintenant conforme à 92 %.</p>
<p><u>Recommandation 4 :</u> 6.65 Recommandation. Statistique Canada devrait procéder à une détermination périodique officielle de la qualité des données sur la morbidité hospitalière reçues de l'Institut canadien d'information sur la santé.</p>	<p>Situation : Incomplet, mais aucun autre suivi requis Comme il était indiqué la dernière fois, la Division de la statistique de la santé (DSS) et l'ICIS ont convenu d'exigences en matière de qualité des données et ont établi un processus de rétroaction et de consultation. Depuis, la plupart des données historiques convenues ont été reçues, et des sommaires de la qualité des données accompagnaient les données reçues de l'ICIS pour les deux derniers cycles de données. La DSS consulte l'ICIS relativement aux problèmes de qualité des données, au fur et à mesure qu'ils se présentent, afin d'améliorer le résumé de la qualité des données et de résoudre les rejets à la vérification à la DSS.</p> <p>La DSS indique que, pour le cycle de données courant, elle crée un document sommaire décrivant les problèmes de qualité des données qui découlent du traitement des données par la DSS, les résultats de la consultation avec l'ICIS, et les décisions prises par la suite par la DSS. La DVÉ est d'avis que toutes les conditions sont réunies et qu'aucun autre suivi n'est requis.</p>
<p><u>Recommandation 5 :</u> 6.71 Recommandation. Statistique Canada et Santé Canada devraient surveiller méthodiquement les exigences de leur accord de contribution respectif visant le Programme de contribution pour l'information sur la santé et assurer le respect de ces exigences.</p>	<p>Situation : Complet – aucun autre suivi requis. La DVÉ a indiqué dans le rapport précédent qu'elle avait effectué un suivi sur la plupart des aspects des exigences. Les éléments qui restent ont été évalués dans un rapport indépendant reçu en janvier 2004 de l'ICIS. La plupart des exigences sont respectées. Les résultats ont été fournis au directeur de la Division de la statistique de la santé et au directeur adjoint de la Division de la planification et de la programmation opérationnelles, qui sont responsables des présentations au Conseil du Trésor, en vue de servir à la préparation de la prochaine entente.</p>
<p><u>Recommandation 6 :</u> 6.76 Recommandation. Statistique Canada devrait inclure, dans son rapport sur le rendement, de l'information sur les principaux résultats obtenus dans le contexte de ses activités relatives aux statistiques sur la santé, y compris les travaux effectués en vertu de l'initiative du Carnet de route de l'information sur la santé.</p>	<p>Situation : Déclaré précédemment comme complet</p>



III. Vérification de la conformité à l'égard de la Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (juin 2002)

Introduction

Le rapport découlant de la vérification de la conformité à l'égard de la Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie a été approuvé par le Comité de la vérification interne, le 4 septembre 2002. Le rapport comprenait trois recommandations ainsi qu'un plan d'action.

Situation

Recommandation	Situation du suivi
<u>Recommandation 1 :</u>	Situation : Déclaré précédemment comme complet
<p><u>Recommandation 2 :</u></p> <p>Que les directeurs de secteurs de programme statistique surveillent le niveau de conformité, selon les responsabilités qui leur sont attribuées en vertu de la politique, et qu'ils rendent compte de leur rendement, dans le cadre des examens biennaux et quadriennaux de programme; et que le Comité des méthodes et des normes évalue la qualité de ces rapports.</p>	<p>Situation : Complet – aucun autre suivi requis.</p> <p>La consolidation annuelle des indicateurs comprend un indicateur pour la BMDI que les directeurs utilisent aux fins de la production des rapports. Cet élément est inclus dans les lignes directrices révisées pour la production de rapports de programme intégrés qui ont été approuvées en mai 2004. L'indicateur continue d'être disponible, et le plus récent remonte à mai 2004.</p> <p>Au nom du Comité des méthodes et des normes (CMN), la Division des normes a effectué une deuxième analyse qualitative de la BMDI, en date de mai 2004, et le rapport est terminé. Il permettra une comparaison avec la première analyse effectuée en mars 2003.</p>
<p><u>Recommandation 3 :</u></p> <p>Dans les secteurs de programme où l'application de la politique pose davantage de défis, que les divisions consultent la Direction de la méthodologie, afin qu'elle assure l'interprétation de la politique dans leur contexte. Le Comité des méthodes et des normes peut fournir des conseils additionnels au besoin.</p>	<p>Situation : Incomplet – suivi additionnel requis</p> <p>La DVE continue de contrôler les progrès réalisés par les responsables du SCN et de la Division des normes, en vue de l'inclusion des métadonnées du SCN dans la BMDI. Comme il a été indiqué au Comité des méthodes et des normes (CMN) en mai 2004, un cadre a été élaboré pour le SCN et sera adopté en vue d'organiser les métadonnées relatives aux comptes nationaux dans la BMDI. La Direction du SCN et la Division des normes collaboreront pour atteindre cet objectif, dont la date cible est mai 2005. La prochaine mise à jour à l'intention du CMN est prévue à l'automne 2004.</p>